

Annexe 1-FICHE DE CANDIDATURE

Identité de l'architecte mandataire :

- Garcia Christel
- Farhi Dominique

Statut professionnel : associé agence Arch'Eco

Présentation de l'agence :

Arch'Eco est une agence écologique et rurale créée par Dominique Farhi en 1999 avec pour objectif : contribuer à construire, pour tous, des bâtiments respectueux de l'environnement et de la santé.

Située en Drôme Provençale, elle développe l'architecture écologique et bioclimatique à travers rénovations et constructions neuves, principalement pour les collectivités. Notre approche sociale rejoint notre vision architecturale à travers l'innovation, la formation, les ressources locales et les acteurs du territoire.

Arch'Eco est aussi une agence socialement active : conception participative, logements sociaux, formation des jeunes et des entreprises sont notre quotidien. Nous plaçons le respect de l'être humain au centre de la conception architecturale.

Arch'Eco a pour racines l'écologie et l'économie dans l'architecture : nous avons su prouver depuis 1999 que les deux étaient compatibles.

- Raison sociale de l'entreprise : sarl Arch'Eco
- N°Siret : 531 431 724 00040
- Adresse : 10 avenue Boissy d'Anglas
- Code postal : 26 170
- Ville : Buis les Baronnies
- Téléphone : 04 75 28 57 14
- Mail : archeco@archeco-baronnies.fr
- Site internet : www.archeco-baronnies.fr

Désignation du projet : Centre de loisirs de Violès

- 1- **Frugalité en sol**
- 2- **Frugalité en énergie**
- 3- **Frugalité en matériaux**
- 4- **Territoire et mutualisation**

Lieu de réalisation (nom de la ville et du département) : Violès (84)

Désignation du maître d'ouvrage : Commune de Violès

Composition de la maîtrise d'œuvre : Arch'Eco (architecte mandataire), E. Mousseaux (économiste), AGIBAT (BET Fluides), Dec Ingénierie (BET structures), Urbaniak (paysagiste)

Contenu de la mission de la maîtrise d'œuvre : Mission de base + exé quantitatifs + OPC

Type d'ouvrage et étendue des travaux (extensions, réhabilitation) : réhabilitation - restructuration totale des espaces intérieurs et extérieurs

Surface de plancher : 227 m²

Année de réalisation : 2024

Coût des travaux (en € HT) : 701 000 € (dont 52 000 € VRD-paysage)



Description du projet :

Ancienne école de Violès, village du Vaucluse proche d'Orange, le bâtiment est d'architecture typique « Jules Ferry ». Il est doté d'une cour plantée d'un magnifique platane autour duquel s'est articulé le projet de réhabilitation.

Mitoyen avec la mairie, situé face à la bibliothèque et à l'école élémentaire, la cour donne sur une grande aire libre utilisée pour les jeux de balle. Le bâtiment est au cœur du village. Bien desservi en

liaisons piétonnes paysagées comme en places de stationnement temporaire, il occupe une position privilégiée pour devenir le centre de loisirs – périscolaire.
Le projet est porté activement par la municipalité.

A la candidature organisée par le CAUE 84, Arch'Eco répond avec une proposition qui renverse une partie du programme contraint par un PPRI exigeant : le bureau de direction, prévu à l'extrémité de la cour, est réintégré au bâtiment et l'escalier d'accès à l'étage est externalisé.

L'ancien préau obsolète d'architecture comme de matériaux est démolit pour laisser place à une grande terrasse dans la canopée du grand platane, véritable « deuxième cour » pour les enfants du primaire accueillis à l'étage.

La terrasse est accessible par un grand escalier et un élévateur, le tout faisant le lien entre la cour, le centre de loisirs et le premier étage de la mairie mitoyenne dont les salles pourront accueillir des activités associatives.

Cette mutualisation évite d'équiper le bâtiment de la mairie d'un élévateur PMR.



La réintégration du bureau de direction dans le centre de loisirs est essentielle à l'accueil des parents et enfants, à la relation directe entre direction et équipe d'animation, permet aussi d'éviter la création d'une grande rampe d'accès (PMR) dans la cour : en effet le PPRI – risque inondation- exige une hauteur de plancher bas à 120 cm de hauteur pour la création d'un volume habitable neuf.

Le foncier et le bâti sont revalorisés à l'intérieur comme à l'extérieur.

La cour devient un lieu totalement dédié au jeu et aux échanges.

Son aménagement a fait l'objet de nombreuses réflexions assistées par le paysagiste Dragan Urbaniak. Notre objectif était de désimpermeabiliser et de végétaliser au maximum tout en respectant le besoin d'espace de mouvement pour les enfants et les cheminements PMR.

Le béton drainant a été largement utilisé là où le besoin d'un sol « dur » était exprimé par les usagers. Les eaux de pluie sont dirigées et mises en valeur : elles cheminent depuis la descente et son dauphin ouvragé, traversent des bacs plantés de plantes semi-aquatiques, s'écoulent dans une filiole pavée pour

plonger dans un puit perdu découvert pendant les travaux et rejoindre la nappe toute proche. L'eau de pluie reste visible et accessible aux enfants.

Dans le grand escalier extérieur, le second palier est aussi le départ d'un petit toboggan, un portillon limite l'accès à l'étage pendant le temps de jeu dans la cour. Un grand banc s'enroule autour du tronc du platane et devient l'espace de nombreux jeux.

Le passage étroit depuis la rue est marqué par une pergola en ferronnerie supportant des plantes grimpantes.

Tout le choix des plantes a été pensé en fonction du climat et pour minimiser les besoins en arrosage.

Du point de vue architectural, le projet transforme l'ancienne école « Jules Ferry », et s'inscrit dans le milieu urbain avec deux faces. Côté rue, accolée à la mairie : une continuité historique grâce à la revalorisation de la façade sur la rue principale ; côté cour, les jeux et les accès directs aux salles, au bureau de direction et à l'étage par la terrasse.

Chaque espace est un prétexte ludique : cour, terrasse, tous les espaces intérieurs... Toboggans dedans et dehors, cabane pour les enfants, bancs courbe autour du platane ont été dessinés par les architectes et réalisés par les entreprises sur le chantier.



Les espaces intérieurs utilisent le volume existant dans les 3 dimensions. L'ancien faux-plafond de l'étage a fait place à un volume sous rampant et des mezzanines ont été créées à chaque niveau. La réintégration dans les surfaces utiles de l'ancienne cage d'escalier qui occupait 1/3 de la surface a permis de créer bureau de direction, tisanerie du personnel, WC et rangement sans diminuer l'espace des deux salles.



Les circulations verticales sont externalisées via la nouvelle terrasse qui remplace l'ancien préau ; un escalier de service intérieur relie bureau de direction et tisanerie. Le bureau de direction qui, au programme, se trouvait au fond de la cour, est réintégré dans le volume existant avec vue directe vers l'espace des petits et la cour.

Chacune des deux salles d'activités est dotée d'une mezzanine. Le dessous de celle des « petits » peut être utilisé en dortoir « sieste » comme en espace de jeu par les couchettes empilables.

Chacune des salles ouvre directement vers l'extérieur via un espace vestiaire adapté aux enfants et dessiné par les architectes.

Les aménagements intérieurs ont fait l'objet d'une grande attention. Dessinés, puis réalisés par le menuisier local dans des matériaux respectueux de la santé des enfants et de l'environnement : principalement panneau 3 plis épïcéa et bois massif avec des traitements non nocifs.



Environnement et énergie :

Le bâtiment est fortement isolé en bio-sourcé (laine végétale / ouate de cellulose); les aménagements intérieurs bois et peintures sont sans COV, le sol est en linoleum / carrelage.

Les mezzanines et menuiseries extérieures en bois européens.

Les fenêtres sont prévues pour une ventilation naturelle traversante et des brasseurs d'air améliorent le confort d'été dans les deux salles d'activités ; l'éclairage est économe (leds indirects) ;

Le chauffage est raccordé sur réseau de chaleur urbain (PAC) qui alimente aussi la mairie et l'école maternelle.

La terrasse en métal et bois est totalement démontable : réutilisable ou recyclable à terme.

Mention du (des) principe particulièrement mis en valeur dans le projet :

valorisation des espaces et des volumes intérieurs et extérieurs sans augmentation de surface d'emprise au sol ; aménagements intérieurs pratiques et ludiques qui participent à l'architecture réalisés sur mesure par le menuisier local.

Système constructif (existant/réhabilitation/extension) : maçonnerie traditionnelle + charpente bois et métallique

Isolation : isolants bio-sourcés ou recyclés (laine végétale en murs, ouate de cellulose insufflée sous toiture)

Systèmes :

-Ventilation : ventilation naturelle + simple flux sur pièces humides + brasseurs d'air

-Chauffage : PAC géothermie sur réseau de chaleur

-ECS : électrique

-Production d'énergie : non réalisée, mais proposée par les architectes ; toiture PV ready

Labellisation/Démarche : volontaire